



Suite a violences conjugales

Par **Iaron**, le **23/01/2010** à **15:43**

Bonjour,
je vie avec un homme dans son pavillon depuis 5 ans .j'ai porte plainte pour violences avec 4j
itt ! je dois quitter le logement et laisser derriere moi tout le mobilier,ma situation
financiere,nos projets,bref toute ma vie s'ecroule de plus je suis psychologiquement
destruite,apres de multiple menaces et une atteinte a mon moral. je trouve injuste qu'apres
avoir reçu des coup c'est moi qui me débrouille pour me reloger moi et mes 2 enfants nous
sommes completement perdu pour notre organisation qui brutalement bouleverser!je suis epuisé
et destabilisé.que puis je faire?me porter partie civile ?prendre un avocat?puisje demander
une indemnisatiion?combien?
dans l'attente de votre reponse,je vous remercie

Par **Marion2**, le **23/01/2010** à **17:27**

Bonjour,

Vous déposez une plainte et vous contactez rapidement un avocat.
Selon vos revenus, vous aurez peut-être droit à l'Aide Juridictionnelle totale ou partielle.

Concernant le logement, voyez [fluo]en urgence[/fluo] une Assistante Sociale.

Bon courage à vous.